



Distr.  
GENERALE

T/PET.5/1174  
14 mars 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. THOMAS MAKANI CONCERNANT LE CAMEROUN  
SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Kobé Albert Dagover  
Ecrivain public du  
CANTON BIKOK

Ecrivain pour : MAKANI Thomas, originaire du village  
de Makak-Ndokoma (Canton Bikok) Edéa

A Monsieur le Président Général de l'O.N.U. à New-York (U.S.A.)

Monsieur le Président Général,

J'ai le respectueux honneur de venir auprès de votre haute bienveillance porter plainte contre les Upécistes qui avaient brûlé mes deux cases, alors que j'étais partis au village de Makak Logbako pour voter le 23 Décembre 1956, ils étaient nombreux, tout notre quartier dit "BEON" était incendié dans cette nuit. Ils avaient arrêté nos cabris pour leur besoin dans leur maquis, plusieurs dégâts ont été causés.

Vous veuillez voir à la suite ce que contenaient mes deux cases : une caisse contenant la somme en espèces de 8.950 francs, 6 culottes, 3 chemises, 4 chemisettes, 2 tricotés athlétiques, 2 chapeaux feutre, 8 mètres de Wax prints, 2 bérêts noirs, 6 flacons de specilline de 500.000 unités, 2 flacons de teinture d'iode, 2 tubes de pomade specilline, 4 flacons eau de cologne, 3 peignes, 1 cravatte, 2 tables, 4 chaises, 2 portes, 2 fenêtres, 4 matchettes, 12 verres à boire, 13 plats, 2 couteaux de table, 2 serviettes de toilette, 1 barre de savon, 2 lits en bois, 1 matelas, 4 couvertures en laine, 4 oreillers, 2 draps de lit.

Le contenu de la cuisine est le suivant :

6 marmites, 13 assiettes, 2 cuvettes, 2 sceaux d'eau, 15 paniers, 8 corbeilles,

4 houes, 2 hâches, 2 matchettes, 1 couteau de cuisine, 7 robes femmes, 4 blouses, 6 mouchoirs de tête, 2 caleçons, 1 chapeau dame, 1 paire de bracelets, 2 chaines de coup, 4 robes pour fillette, 1 bérêt, 1 paire de tenis, 2 paires de chaussures dames et 4 moutons emportés.

Veillez trouver dessous les Upécistes qui m'avaient cause ce malheur :

1. Sôm Nguena
2. Yém Ngom
3. Bikok Nkoo Mathias
4. Touni Yém Pierre
5. Ntamag Nkambog
6. Ntamag Babel. Jean
7. Mahii Nguimbous
8. Sogvo Nguimbous
9. Ndama Nyounai Bernard
10. Um Nkondok Christophe
11. Ntamag André
12. Besso Nsoga Stanislas
13. Ndjok Baha Marc
14. Billong Nguena Pius
15. Nyounai Aloys
16. Ntamag François

Je porte plainte contre les sus-nommés pour qu'ils soient punis sévèrement et vous demande de me donner un secours pour que je rétablisse ma situation normale.

Dans l'attente d'une suite favorable.

Veillez agréer, Monsieur le Président Général, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Makak Ndokoma, le 15 Février 1957

(signé) Makani Thomas

-----